

## Questions orales

**M. Clark:** Je remercie le député de Northumberland-Miramichi d'être revenu assumer ses responsabilités.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark:** C'est en sa qualité de président du comité permanent des transports que je m'adresse à lui. Le président du comité peut-il nous dire s'il a demandé que la question de VIA Rail soit renvoyée au comité permanent et s'il a demandé d'être autorisé à convoquer des représentants des sociétés ferroviaires, de VIA Rail, de la Commission canadienne des transports ou de tout autre groupe qui pourrait aider la Chambre des communes à connaître la vérité au sujet de la décision touchant VIA Rail? A-t-il demandé que le comité soit chargé d'étudier cette question?

*Et MM. Dionne (Northumberland-Miramichi) et Pinard s'étant levés:*

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Rasseyez-vous, Pinard.

**Mme le Président:** A l'ordre!

**Une voix:** Nous savons maintenant qui dirige les comités.

**Une voix:** Allons, un peu de courage. Vous pouvez laisser le député parler.

[Français]

**L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé):** Madame le Président, comme je l'ai mentionné tantôt, cette question a déjà été posée. Nous avons clairement indiqué que si la suggestion avait de prime abord un certain mérite, nous avons dû prendre en considération le fait que la question a déjà été discutée au moins à deux reprises. On se souviendra que dès le premier jour désigné, ce sujet fut l'objet de la motion de l'opposition, et on a même tenu un vote de défiance à l'égard du gouvernement. La question a été débattue toute la journée suivie d'un vote tenu par la Chambre, et subséquemment nous avons été témoins d'une motion surprise visant à accepter le rapport d'un comité qui traitait du sujet. Cette question a été débattue toute une journée, prise sur le temps du gouvernement, savoir lundi de cette semaine et, finalement, comme je l'ai mentionné tantôt, il reste encore quatre jours d'opposition avant le 10 décembre, et si l'opposition veut à nouveau discuter de la question, nous n'aurons alors pas d'autre choix que de la débattre à nouveau.

Mais, madame le Président, la question posée par le chef de l'opposition mérite la réponse que je viens de fournir puisqu'en définitive même si le comité avait cet ordre de renvoi, on sait qu'ultimement cela peut provoquer un débat à la Chambre des communes et que par voie de conséquence cela peut perturber l'ordre des priorités du gouvernement.

[Traduction]

LA POSITION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, ce sont les règles fondamentales de la Chambre des communes qui sont menacées et il y a lieu de s'interroger sur la conduite d'un ministre de la Couronne qui veut obliger le président élu d'un comité permanent de la Chambre à faire ses quatre volontés.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Nous reviendrons sur cet affront à la démocratie.

Je voudrais demander ceci au député de Northumberland-Miramichi: en sa qualité de président, va-t-il se résigner à être réduit au silence par le président du Conseil privé ou est-il disposé à se montrer à la hauteur de ses responsabilités en disant à la Chambre s'il a demandé le renvoi et l'autorisation dont j'ai parlé?

**Des voix:** Bravo!

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Madame le Président . . .

**M. Pinard:** Madame le Président . . .

**Des voix:** Laissez-le parler.

**Une voix:** Sommes-nous en démocratie, oui ou non?

[Français]

**L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé):** Madame le Président, j'ai la conviction que l'honorable député de Northumberland-Miramichi est maintenant en mesure de répondre au chef de l'opposition qu'il n'a pas de leçon de démocratie à recevoir de lui.

[Traduction]

**M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Madame le Président, je ne plie le genou devant personne, sauf devant mon Dieu!

**Des voix:** Bravo!

**M. Nielsen:** Il n'est pas ici aujourd'hui. Il reviendra demain.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** La réponse à la question du très honorable député est oui.

**Des voix:** Bravo!

LES MOTIFS DU MINISTRE

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. Il appert que le ministre, qui a contourné la réglementation de la CCT . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Retirez vos paroles!

**M. Clark:** . . . privant la Commission canadienne des transports de son droit de tenir audience dans les procédures intéressantes VIA Rail, vient semble-t-il de mettre en œuvre ses pouvoirs pour refuser une demande faite par le président élu du comité permanent des transports à l'effet que la Chambre des communes . . .